



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserv
au
Monite
belge



11018551

24-01-2011
BRUXELLES

Greffe

N° d'entreprise : 0434.212.778

Dénomination

(en entier) : **DIREXIONS**

Forme juridique : société anonyme

Siège : rue de l'Aurore, 4 à 1000 Bruxelles.

Objet de l'acte : **Réduction de capital.**

xxxxxx

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Maître Anne RUTTEN, notaire à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, le vingt-deux décembre deux mille dix, portant la mention d'enregistrement : "Enregistré deux rôles, un renvoi(s), au premier bureau de l'Enregistrement de Forest, le sept janvier deux mille onze, volume 71, folio 44, case 3. Reçu vingt-cinq euros. Pr le Receveur, (signé) COULON E.", ce qui suit :

xxxxxx

CAPITAL SOCIAL: L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de soixante et un mille neuf cent quarante-six euros septante-six cents (€ 61.946,76), pour le ramener de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros septante-six cents (€ 123.946,76) à soixante-deux mille euros (€ 62.000,00), par remboursement en espèces aux actionnaires au prorata de leur intérêt social et, ce, en vue de mettre le capital social en concordance avec les besoins réels de la société et sans réduction du nombre d'actions.

Cette réduction s'opérera en priorité sur la partie du capital correspondant à des apports effectifs et réellement libérés par les actionnaires (capital fiscalement reconnu) et pour autant que la réduction dépasse cette partie du capital, sur les réserves taxées incorporées au capital, éventuellement et, en dernier lieu sur les réserves immunisées (ou non taxées).

Ce remboursement s'opérera conformément à l'article 613 du Code des Sociétés.

Déposés en même temps une expédition du procès-verbal de réduction de capital et un mandat.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Anne RUTTEN, Notaire .

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/02/2011 - Annexes du Moniteur belge